



## Je viens de divorcé je vais me remarié

Par **cricrinou76\_old**, le **21/12/2007** à **18:03**

j'étais en instance de divorce depuis plus de 5 ans ,le divorce viens d'être prononcé  
je doit me remarie cette année peut'on demandé une modification de la prestation  
compensatoire vu ma nouvelle situation  
je règle actuellement une prestation compensatoire pendant 8 ans, si je décède avant les 8  
ans,  
que deviens la prestation compensatoire ??  
qui paiera ??  
ma nouvelle femme devra t'elle continué à payée la prestation compensatoire